



Contestation de l'Avis à Tiers détenteur

Par **vic973**, le **17/12/2015** à **18:33**

Bonjour,

Je viens de recevoir un avis à tiers détenteur. Lorsque je compare le montant des sommes qui me sont réclamées (avec majoration) sur la notification, elles ne correspondent pas à celles indiquées sur le bordereau de situation qui m'a été adressé en début d'année. En fait le SIP n'a pas pris en compte les acomptes déjà versés. Est-ce que ça peut être un motif de contestation de l'avis à tiers détenteur ?

Merci pour la réponse

Par **pascamanda**, le **21/03/2016** à **10:01**

Mais peut-être que d'autres impositions se sont ajoutées depuis votre dernier bordereau de situation ?

Si non, prenez RV auprès des agents du SIP avec les justificatifs de paiements effectués (extraits bancaires).